

Parcours complémentaire IST

 **Infirmiers**

MIXTE Réf. 23bCY02pc

 **28 h**

 **1500 € HT - Repas inclus**

ANIMATION
Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, IPRP...)
DÉROULEMENT
<ul style="list-style-type: none"> 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Supports de cours inclus. Tests de positionnement. Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc. Évaluation à froid.
 <p>FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL ISO 9001:2015 Labellisation PMR</p>

Ce cycle complémentaire au cycle IST en 154 heures de l'AFOMETRA, permet d'actualiser les connaissances des infirmiers en santé travail.

N

Prérequis

- Être infirmier(e) diplômé(e) d'État.

Objectifs

- Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives et réglementaires en santé au travail pour une application pratique en SPST.
- Responsabilité des acteurs et de l'infirmier (rôle propre et rôle prescrit).
- Réaliser en tant qu'IST le suivi de santé des salariés concernés.
- Maîtriser le rôle d'une cellule PDP et articulation pratique entre les partenaires et les membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la sécurisation des parcours de PDP pour les pathologies psychiques et neuropsychiques

Programme

- Loi 2 aout 2021 : les impacts en santé travail (7h) (distanciel)**
 - Enjeux et mission des SPSTI depuis la réforme : renforcement de la prévention primaire
 - Importance de la saisie des données dans le logiciel métier et de la coordination des acteurs de l'équipe pluridisciplinaire
 - Suivi de l'état de santé des salariés :
 - Point avant la loi
 - Délégation de visites
 - Nouveautés : rdv de liaison, visite de mi carrière, visite de fin de carrière
 - Action en milieu de travail : qui ? quand ? comment ?
 - Point avant la loi
 - Fiche d'entreprise
 - DUERP
 - CSE
 - Création de cellules
 - PDP
 - RPS
 - Maintien en emploi : axe 5 (santé publique en santé travail)
 - Ateliers de sensibilisation
 - Sport en entreprise
 - Sport adapté





● **Posture infirmière dans le suivi de la santé des travailleurs : visites de pré-reprise, de reprise, de mi-carrière (7h) (présentiel)**

➤ Pour ces types de visites :

- Identifier les salariés concernés et l'initiative de la visite.
- Décliner les objectifs de la réalisation de cette visite par l'infirmier(e) de santé au travail.
- Réaliser un diagnostic infirmier.
- Organiser le staff avec le médecin du travail : maintien en emploi, risque d'inaptitude, nécessité de conclusion médicale.
- Si nécessaire faire le lien avec la cellule PDP (essai encadré, rendez-vous de liaison) et la cellule RPS dans un but de prévention de la désinsertion professionnelle.
- Lien avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire pour passer de l'individuel au collectif.

● **Prévention de la désinsertion professionnelle (14h) (présentiel)**

➤ A travers des exemples concrets de coordination et sécurisation des parcours de PDP/MEE des salariés avec pathologies physiques chroniques, liées ou non au vieillissement, et de pathologies neuropsychiques, seront abordés

- Les dispositifs de maintien en emploi actuels (OETH, essais encadrés, reconversion).
- Les partenariats possibles pour financer ces parcours (AGEFIPH, CAP EMPLOI, CARSAT).
- Le suivi en entretien individuel par l'infirmier et le médecin du travail.
- Rôle et fonctionnement d'une cellule PDP.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.